

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 26 octobre 2020

COVID-19 : MOBILISATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE DU TERRITOIRE POUR FAIRE FACE AU REBOND EPIDEMIQUE

Depuis plusieurs semaines, la région Grand Est est confrontée à un rebond épidémique significatif avec un renforcement des mesures de gestion telles que l'imposition d'un couvre-feu pour cinq départements.

Dans ce contexte, l'ARS Grand Est a demandé, vendredi 23 Octobre, à tous les établissements de santé de déclencher leur plan de mobilisation interne (« Plan blanc ») ou de passer au stade supérieur de ce Plan, afin d'anticiper et faire face à cette situation sanitaire exceptionnelle.

Pour mémoire, la loi prévoit que « chaque établissement de santé est doté d'un dispositif de crise dénommé plan blanc d'établissement, qui lui permet de mobiliser immédiatement les moyens de toute nature dont il dispose en cas d'afflux de patients ou de victimes ou pour faire face à une situation sanitaire exceptionnelle ».

Cette mesure s'inscrit dans la continuité du travail déjà accompli depuis plusieurs semaines par les établissements pour se préparer au rebond épidémique. L'Agence Régionale de Santé impulse, anime et suit les plans d'organisation territoriaux opérationnels qui sont en train d'être finalisés pour coordonner ces travaux territoire par territoire.

Cette mobilisation doit en effet s'inscrire dans une dimension territoriale forte, ainsi que cela l'a été pour la première vague : il s'agit en effet de

- Mettre en œuvre la stratégie territoriale graduée de prise en charge des patients Covid 19 et non Covid en veillant à adapter les parcours, en lien avec les autres acteurs, professionnels de ville et acteurs médico-sociaux
- Mettre en œuvre le plan de réarmement pour les capacités de réanimation

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

- Garantir la mobilisation des équipes médicales et paramédicales pour assurer la prise en charge des patients (redéploiements de professionnels, formation des renforts...)
- S'assurer de la mise à disposition des matériels et équipements nécessaires

Leur vigilance a également été appelée sur l'organisation des filières prioritaires (urgences, oncologie, cardiologie, personnes âgées en particulier) afin de garantir un accès aux soins en sécurité pour l'ensemble des patients malgré la reprise épidémique.

La coordination est nécessaire de tous les professionnels de santé, quels que soient leur lieu et mode d'exercice. C'est l'investissement de tous les acteurs de santé, publics, privés, salariés, libéraux, hospitaliers, de ville ou médico-sociaux qui a permis de faire face au printemps dernier.

Il faut saluer cette solidarité exemplaire et renouveler tous nos remerciements aux professionnels qui s'étaient alors mobilisés. C'est cette même solidarité qui permettra de faire face à la seconde vague de l'épidémie qui a débuté.

L'ARS rappelle que le respect des gestes barrières est primordial : se laver les mains régulièrement, porter un masque et le changer toutes les 4 heures, aérer les lieux clos, éviter les rassemblements dans la sphère familiale et amicale et utiliser l'application "Tous anti covid".